

# TECHNIQUE ET TÉLÉOLOGIE

PAR M. PAUL LAPIE

Chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

Les philosophes qui veulent purger la morale de tout élément métaphysique l'assimilent volontiers à un « art » dont les préceptes seraient les corollaires de certains théorèmes scientifiques. Comme la médecine est une physiologie appliquée, l'Éthique serait une psychologie et une sociologie appliquées. Cette comparaison est-elle exacte ?

En général, les « arts » n'ont à résoudre qu'un problème : étant donnée telle fin, par quels moyens l'atteindre ? Étant donné qu'il faut guérir tel malade, par quel traitement y parviendrai-je ? telle est l'unique question que se pose le médecin. Étant donné qu'il faut réunir deux villes par une voie ferrée, quels tracés sont possibles et quel est le meilleur ? voilà ce que recherche l'ingénieur. Quant à savoir si le but qu'ils visent est bon ou mauvais, ces praticiens s'en préoccupent peu. Est-il légitime de guérir un malade ? la question est oiseuse ; même s'il s'agissait du criminel le plus repoussant, le médecin n'aurait qu'une chose à faire : le soigner. Quelle est la valeur du projet de voie ferrée ? l'ingénieur, en tant qu'ingénieur, n'en a cure : c'est à d'autres qu'il appartient de l'estimer ; pour lui, il ferait son métier même s'il faisait œuvre nuisible : l'inventeur de la dynamite vaut l'inventeur de la locomotive ; faire sauter la planète serait un coup de génie aussi bien qu'en doubler la surface. Les « arts » sont des systèmes de moyens propres à satisfaire les désirs des hommes, mais ils n'ont pas à se prononcer sur la qualité de ces désirs. Le désir pose une fin que l'art a mission de réaliser, mais qu'il n'a pas mission d'apprécier. Tantôt la valeur de cette fin est manifeste et unanimement reconnue : il est évident pour tous que la santé est un bien. Tantôt elle est discutable : mais le praticien, en

tant que tel, l'accepte sans discussion. Son idéal lui est donné, il n'a pas à le construire. Les « arts » sont des techniques, non des téléologies.

C'est précisément pour cette raison que l'application de la science à l'art est si facile et si féconde. N'ayant qu'à remonter de la fin au moyen, comme d'un effet à sa cause, le praticien peut s'appuyer constamment sur la science qui groupe les phénomènes en séries causales. Soit à combattre une maladie : nous savons quelles conditions sont défavorables aux microbes qui l'ont amenée ; en réalisant ces conditions, nous produirons l'effet souhaité. Précisément parce qu'il n'a pas à déterminer son idéal, le médecin n'a qu'à saisir des relations causales entre des conséquents et des antécédents ; son art n'est que l'envers d'une science : au lieu d'aller, comme le pur savant, de l'observation des faits à la découverte des lois, il va de la connaissance des lois à la production des faits, mais ses règles pratiques ne sont pour ainsi dire que les réciproques de certaines propositions causales établies par la science. C'est en se bornant à la recherche des « voies et moyens » que l'art acquiert sa précision scientifique.

Le moraliste est-il dans le même cas ? Aucune des deux raisons qui dispensent les autres praticiens de disserter sur leur idéal ne permet au moraliste d'esquiver cette difficulté : l'idéal moral n'est pour nous ni évident ni indifférent.

Il ne s'impose pas avec la même nécessité que l'idéal physiologique. S'il est difficile de définir avec une précision rigoureuse des termes comme *santé*, *maladie*, *mort*, nous n'en savons pas moins approximativement ce qu'ils signifient, et nous sommes tous d'accord pour déclarer que la douleur, la maladie, la mort sont des maux physiologiques. Au contraire, non seulement il est difficile de définir le bien ou le mal moral, mais les hommes ne s'entendent pas sur la liste des actions moralement bonnes ou moralement mauvaises. Il est vrai qu'aux yeux de certains philosophes la question a été embrouillée par les moralistes métaphysiciens : ceux-ci se demandent si le bien moral se confond avec le plaisir, l'intérêt, l'altruisme, le devoir ; mais, en réalité, les hommes ne recherchent que le bonheur. L'un des écrivains qui ont le plus insisté sur les analogies de la morale et de l'art, M. Lévy-Bruhl, sans se demander formellement quel idéal devra viser l'« art moral rationnel », semble admettre implicitement que cet idéal, c'est le bonheur. Quand il déclare que le moraliste de l'avenir ne s'interdira pas d'améliorer les règles existantes, il laisse entendre que ces améliorations auront pour but d'accroître

le bonheur humain<sup>1</sup>. Et s'il se contente de cette indication, n'est-ce pas que pour lui l'identité du bien et du bonheur social est évidente? Mais est-elle évidente? Cette thèse souvent soutenue a été souvent discutée : pour l'établir désormais, une affirmation ne suffit pas, une enquête méthodique est nécessaire : et la nécessité de cette enquête prouve que la technique morale n'est pas l'unique partie de l'Éthique, mais et qu'elle doit être complétée — ou précédée — par une téléologie.

D'autre part, le problème des fins de l'activité humaine ne peut laisser indifférent le moraliste. Par cela même que les autres se désintéressent de la question, il doit la traiter. Refuser de le faire, ce serait déclarer que toute fin est bonne, que tous nos désirs sont également légitimes : propositions qui ne sont peut-être pas fausses, mais qu'on ne peut pas accepter sans débat. Refuser de constituer méthodiquement une téléologie morale, c'est accepter arbitrairement une téléologie toute faite, et faite sans méthode. L'ingénieur construit une voie ferrée parce qu'il en reçoit l'ordre ; le ministre donne cet ordre parce qu'il juge l'entreprise utile au pays ; mais pourquoi doit-il faire ce qui est utile au pays ? parmi les entreprises utiles, quelles sont celles qu'on doit placer en première ligne ? comment établir la hiérarchie de nos besoins ? Peut-être la question ne se poserait-elle pas si nous pouvions les satisfaire tous à la fois et à chaque instant ? Mais il faut choisir entre eux ; il faut donc les classer par ordre d'urgence, d'importance ou de dignité : tel est précisément le rôle du moraliste. Les désirs ont en eux-mêmes leur fin ; au contraire, la volonté réfléchie choisit son idéal. Les « arts » n'ont qu'à réaliser la fin posée par les désirs ; la morale doit guider la volonté dans le choix de sa fin. Entre les « arts » et la morale existe la même différence qu'entre le désir et la volonté, et cette différence impose au moraliste l'obligation de construire, outre sa technique, une théorie de l'idéal.

<sup>1</sup> *La morale et la science des mœurs.* — Même lorsqu'il paraît assigner un autre but aux progrès de la morale future, ce n'est pas, à y bien regarder, un autre idéal que vise M. Lévy-Bruhl. Quand, par exemple, il déclare que l'art moral rationnel détruira les inconséquences des morales actuelles, on pourrait croire qu'il juge bonne l'activité qui met dans le monde non pas plus de bonheur mais plus de raison. Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'illogique n'est condamné que parce qu'il est un *impedimentum*. Ce sont les survivances qui créent des inconséquences ; les ruines des anciens systèmes sociaux entravent le fonctionnement du système actuel : voilà pourquoi, selon cet auteur, il serait bon de les détruire.

Mais en construisant cette théorie, l'Éthique ne va-t-elle pas perdre le caractère positif qu'ont acquis les autres arts ? Pour définir un idéal, les sciences ne fournissent aucun procédé : leurs propositions ne saisissent que le réel et le nécessaire. La morale risque donc de se briser en deux disciplines disparates : une technique scientifique déduisant ses préceptes des vérités psychologiques ou sociologiques, et une téléologie métaphysique. — Elle court ce risque, en effet, si l'idéal ne peut être posé que par une volonté capricieuse ou par une raison arbitraire déclarant à coup de décrets : ceci est bien, ceci est mal. Mais d'autres méthodes sont concevables. Déjà Aristote dégageait l'idéal moral de l'observation du réel lorsque, comparant l'homme aux autres êtres, il définissait sa « fonction propre » et l'invitait à la remplir. Par une méthode analogue, d'autres penseurs distinguent dans un être l'essentiel et l'accidentel et estiment qu'il réalise sa fin quand il néglige le second et développe le premier. D'autres, dans le réel, distinguent le normal et l'anormal : de même que le grammairien prescrit l'emploi de certains termes parce qu'ils sont usités, le moraliste prescrit certains actes parce qu'ils sont conformes à la coutume. Et sans doute ces diverses tentatives sont imparfaites, mais leur réussite partielle prouve qu'il n'est pas chimérique de vouloir tirer du réel une définition de l'idéal. Elle prouve qu'entre les sciences normatives et les sciences spéculatives, l'abîme n'est pas si profond qu'on se plaît à le répéter. Le langage, comme il arrive souvent, crée sur ce point une illusion : de ce que le mode impératif est grammaticalement distinct du mode indicatif, il ne suit pas nécessairement que la technique morale soit une science et la téléologie une métaphysique.

La téléologie morale serait une science si l'on pouvait d'une part déterminer inductivement quel est en fait l'idéal visé par les volontés humaines, quelles circonstances en font varier la formule, quels voiles le cachent parfois aux yeux des hommes, et si l'on pouvait, d'autre part, prouver en droit, par une méthode déductive, qu'il doit être ce qu'il est. De même que les sciences physiques procèdent successivement par induction et par déduction, trouvent dans des formules mathématiques l'expression rigoureuse et, pour ainsi dire, la justification de leurs découvertes empiriques, de même l'Éthique observerait les actions humaines, en induirait les principes généraux de l'activité et chercherait dans les lois universelles de la pensée l'explication de leur généralité empirique. Une telle méthode consisterait à traiter l'idéal comme réel ; elle est légitime puisqu'en effet

l'idéal est au moins virtuellement réalisé dans les actes et actuellement représenté dans les intentions des hommes. Et pourtant elle ne se contenterait pas d'enregistrer des faits accomplis et de justifier indifféremment toutes les actions ; elle permettrait de discerner, dans le passé et pour l'avenir, l'idéal apparent de l'idéal véritable ; elle permettrait de démasquer le mal caché sous le vêtement du bien ; elle permettrait d'écrire non seulement une histoire mais un Code.

Ainsi, les sociologues contemporains n'ont pas tort d'assimiler l'Éthique à une technique. Mais la technique n'est qu'une partie de la morale ; elle est elle-même subordonnée à une téléologie dont la méthode ne sera pas nécessairement métaphysique et dont la constitution dépendra, comme celle de la technique, des progrès de la psychologie et de la sociologie.

---